



MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2030 PAR LE LUXEMBOURG

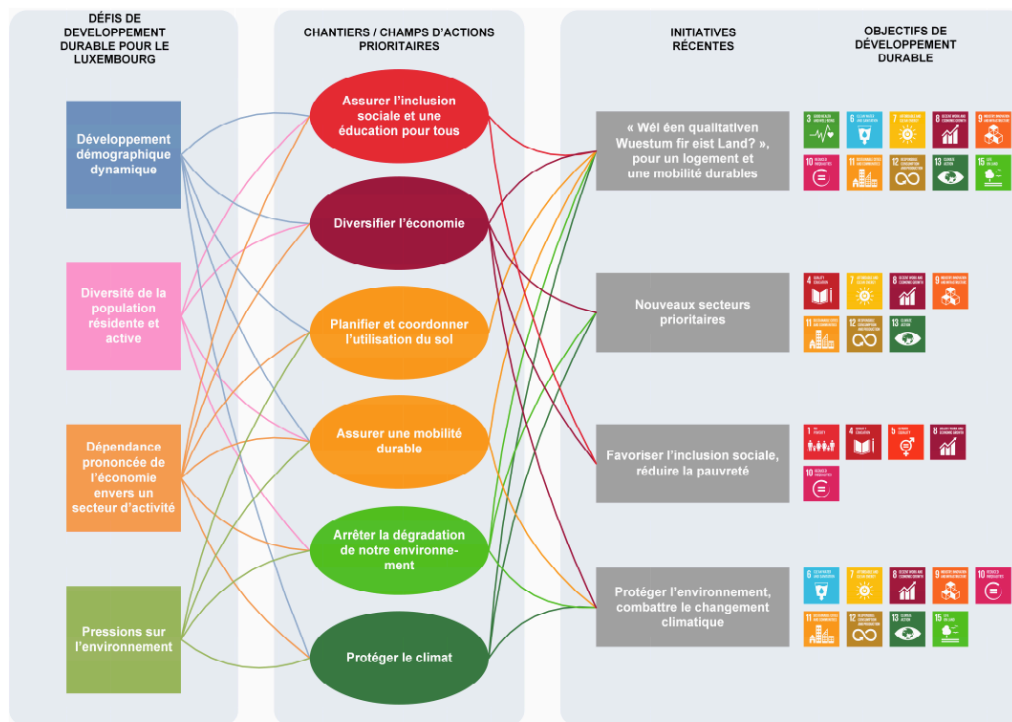
LE RÔLE DES ONG ET DU CERCLE DE COOPERATION

Note d'engagementⁱ, 14 mai 2018

En 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté à l'unanimité la résolution « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». Ce plan, avec son cadre holistique et clair comprenant 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) et 169 cibles, encourage tous les différents acteurs à travailler ensemble vers une vision partagée, comme défini par « La dignité pour tous d'ici à 2030 : éliminer la pauvreté, transformer nos vies et protéger la planète. »ⁱⁱ La vision vise à ne laisser personne de côté, et se base sur le cadre précédent des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Contexte de cette note

Le Ministère du développement durable et de l'infrastructure mène actuellement le troisième « Plan du développement durable » (PNDD) dans lequel il détaillera également l'exécution de l'Agenda 2030 au et par le Luxembourg.



Les champs d'actions prioritaires du rapport au N.U. (2017)

Suite aux discussions au sujet du premier rapport sur l'état d'avancement à l'ONUⁱⁱⁱ en 2017, le Gouvernement luxembourgeois propose d'intégrer l'engagement d'autres acteurs dans son plan de mise en oeuvre. Par un sondage et deux ateliers multi-acteurs, nous avons été invités à répondre aux questions suivantes : Quels champs action du rapport sur l'état d'avancement sont absents ? Comment et où contribuerons-nous ? Quelles activités ou initiatives mettrons-nous en place dans le court, le moyen et le long terme ? Quels instruments sont nécessaires de coordonner ces initiatives ?

Des nouveaux champs d'action ont été proposés pendant le premier atelier de multi-dépositaire ; dont trois sont particulièrement importants pour les ONG et le Cercle de Coopération :

- Éducation à citoyenneté mondiale
- Impact et responsabilité globale
- Consommation et production durable

Nous recommandons l'intégration de ces nouveaux champs d'action dans le troisième PNDD car ces nouveaux champs vont permettre que le PNDD soit en ligne avec les ambitions globales et holistiques de l'Agenda 2030.

Position générale

Plusieurs ONG et le Cercle de Coopération ont été associés à la mise en oeuvre de l'Agenda 2030 depuis 2015 en organisant des activités de sensibilisation pendant l'Année Européenne pour le Développement en 2015, qui a coïncidé avec la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE. Depuis lors, le rôle des ONG et le Cercle de Coopération s'est accru et nous sommes plus que jamais engagés à soutenir la mise en oeuvre de l'Agenda 2030 au et par le Luxembourg.

Bien que le Cercle de Coopération et plusieurs de ses membres partagent une certaine réserve sur l'importance accordée à la croissance économique de l'Agenda, nous accueillons largement la vision et les opportunités de ce nouveau cadre avec tous ses 17 Objectifs de Développement Durable.

Rôle transversal

Pour devenir opérationnel, l'Agenda 2030 doit être traduit en plan de mise en oeuvre national. Ceci comporte généralement le risque que la portée internationale de l'Agenda soit négligée en raison d'un focus naturel sur les sujets nationaux par les décideurs politiques et en raison de l'absence des représentants du « Sud » à la table.

Les ONG et le Cercle de Coopération peuvent assurer que les aspects globaux de l'Agenda 2030 sont pris en compte à travers plusieurs fonctions :

- Éclaircissement des impacts globaux des politiques nationales
- Promotion de la responsabilité globale en tant que citoyen global
- Partage et structuration des informations sur les soucis et les intérêts des partenaires globaux
- Mise en évidence du lien entre le développement durable et les droits de l'homme

Ceci est réalisé par les types d'activités suivants :

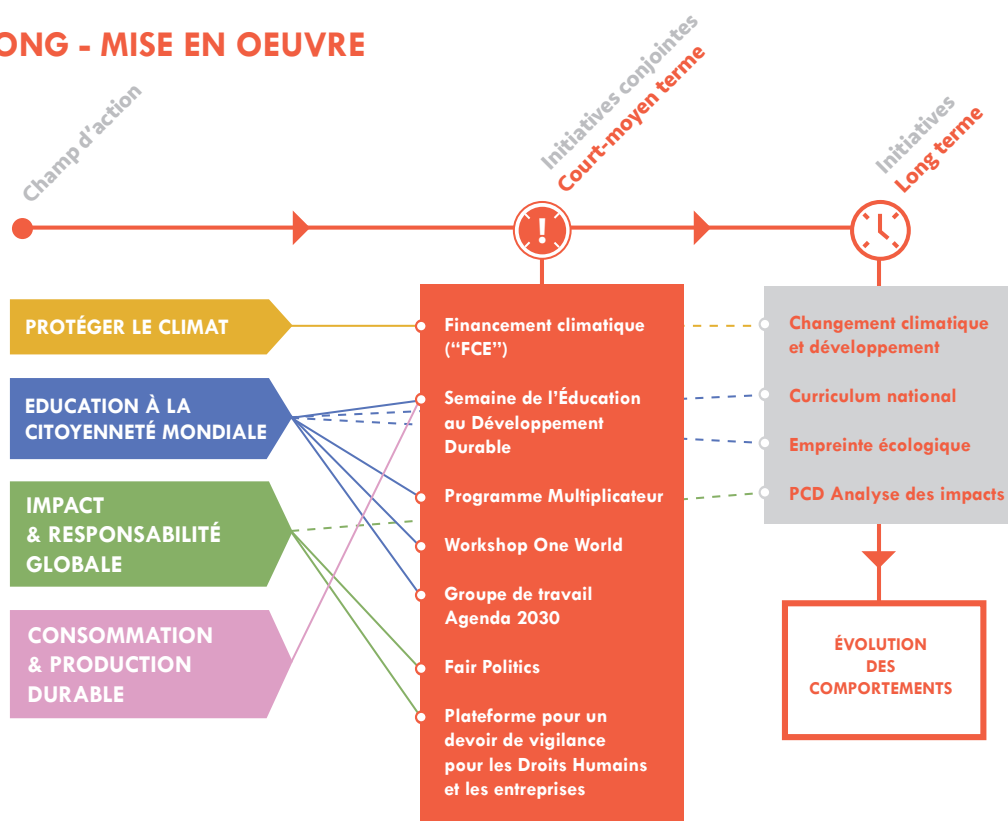
- Sensibilisation
- Éducation au développement
- Échange de la connaissance
- Plaidoyer politique
- Mise en oeuvre de projets
- Facilitation de dialogue et de processus

Initiatives spécifiques

Le Cercle de Coopération et plusieurs ONG contribuent aux champs d'action spécifiques, et surtout aux trois qui ont été discutés lors du premier atelier multi-acteurs. Non seulement les ONG contribuent activement à ces chantiers mais ils relient également la responsabilité des citoyens du Luxembourg et de la Grande-Région avec les défis mondiaux par l'éducation, l'engagement politique et la consommation responsable. Les ONG au travers de leurs activités d'éducation à la citoyenneté mondiale contribuent à faire évoluer les comportements des citoyens en vue d'une responsabilité partagée pour l'avenir de la planète et des personnes qui la peuplent.

Comme les initiatives sont trop nombreuses de lister ici, voici un bref aperçu des quelques exemples collaboratifs :

ONG - MISE EN OEUVRE



Quelques informations supplémentaires sur les initiatives :

- Finances de climat (« FCE ») : soutenir les partenaires locaux pour faire face au changement climatique croissant et aux populations affectées grâce à des projets d'adaptation et de mitigation
- Semaine de développement durable : événement annuel avec des activités de sensibilisation dans tout le pays
- Groupe de travail de l'Agenda 2030 : groupe de travail de plusieurs ONG pour des activités communes au sujet de l'Agenda 2030
- Atelier « One World - notre monde, notre dignité, notre futur » : ateliers avec les écoles sur le sujet développement durable et comment agir
- Fair Politics et les droits humains: mettre en évidence les incohérences de politique pour le développement (PCD) aussi bien que favorisent le devoir de diligence des entreprises pour des droits humains
- Le changement climatique et le développement : échange de bonnes pratiques au sujet du changement climatique et du développement
- Curriculum national : favoriser l'intégration de l'éducation à la citoyenneté mondiale dans le programme d'étude nationale
- PCD analyse des impacts : promouvoir un instrument qui mesure l'impact global des politiques nationales (voir PCD)
- L'évolution des comportements : l'objectif ultime et la condition pour que le changement se produise et ceci durablement

ⁱ Cette note se base sur les résultats du processus multi-acteurs avec les résultats de l'atelier avec les ONG de l'Agenda 2030, qui a été

ⁱⁱ http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/69/700&Lang=E

ⁱⁱⁱ https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/15152rapport_meo_Agenda2030.pdf